

## À votre service

### Mesnil-en-Ouche

- Médecin : 02 32 33 32 32
- Pharmacie : 3237

### Beaumesnil

#### Services de santé :

- Colette Dizier, 1, route du Château d'eau, Beaumesnil. 02 32 44 76 45 ou 06 45 87 92 86.
- Nadège Majourel, 1, route du Château d'eau, Beaumesnil. 06 83 75 32 64.
- Hedoux-Lagnel (La Ferrière-sur-Risle). 02 32 37 65 03.

#### Ambulances et taxis :

- Ambulances beaumontaises : 02 32 45 24 28.
- Ambulance Fortin : 02 32 44 36 89.
- Taxi Mesnilois (Muriel Minaldi) : 06 79 25 50 83.
- Normandie Taxis : 06 84 09 33 96.
- Ajou Taxi : 06 27 48 57 57.

#### Services :

- Mission locale Ouest Eure : le mardi de 9 h à 11 h 45, à la mairie de Mesnil-en-Ouche (44, rue du château, Beaumesnil). 02 32 44 40 50. Informations sur [www.miloe.fr](http://www.miloe.fr).
- Accès : le 3e jeudi de chaque mois de 14 h à 17 h, à la mairie de Mesnil-en-Ouche. 02 32 44 40 50 ou 02 32 43 50 96.
- Mairie : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Permanence du maire, chaque mardi de 14 h à 16 h à la mairie de Mesnil-en-Ouche. 02 32 44 40 50.

### La Barre-en-Ouche

#### Services de santé :

- Marie Dardenne, Marie Leroux, Charlène Potier et Jeannine Tribourdeau : 02 32 45 52 17.
- Laetitia Beaudoin et Mickael Harget, 1B route de Bernay, La Barre-en-Ouche. 02 32 43 69 61 ou 06 62 82 72 22.
- Urgences dentaires : 02 32 31 60 41.

#### Ambulances et taxis :

- J. Fortin : 02 32 44 36 89.
- Ambulances risloises : bureau 02 32 30 54 66 ; voiture 02 32 30 63 00.
- Ambulance-taxi (La Neuve-Lyre) : 02 32 30 53 43.
- Central Ambulance (urgences) : 02 32 30 60 35.

#### Services :

- Assistante sociale : 02 32 43 26 18.
- Mission locale Ouest Eure : permanences à la mairie déléguée (place de la mairie), le lundi de 14 h à 16 h 45. 02 32 44 40 90.
- Accès : le 3e mardi du mois de 9 h à 12 h à la mairie déléguée. 02 32 44 35 27.
- Pôle de services au public (France Services et la poste communale) : jeudi : 14 h à 18 h ; mardi, mercredi et vendredi : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h et samedi : 9 h à 12 h. 1, place de la mairie. 02 27 19 03 43.
- Conciliateurs de justice : ils tiennent des permanences à la maison France Services, tous les 1er et 3e mardis du mois, de 9 h à 12 h. Sur rendez-vous : 02 32 44 40 50 ou [conciliateur.meo@gmail.com](mailto:conciliateur.meo@gmail.com).
- Médiathèque : mercredi et samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 et le jeudi de 16 h à 18 h 30. Place de la mairie. 02 32 47 48 89 ou [mediatheque@meo27.fr](mailto:mediatheque@meo27.fr).
- Ludothèque : mercredi de 14 h à 17 h 30 et le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. 3 rue de l'union. 06 71 11 14 43 ou [coordo.ludotheque@meo27.fr](mailto:coordo.ludotheque@meo27.fr).

## En bref

Annoncez gratuitement vos événements sur : [www.infocale.fr](http://www.infocale.fr).

### MESNIL-EN-OUCHE

**Ateliers « construire ensemble ».** La commune organise une nouvelle session d'ateliers le mercredi 20 décembre, de 15 h à 17 h dans l'école de Landepéreuse pour construire « la commune de demain ». Sujets évoqués : enfance/jeunesse, animation de la vie locale et mobilité.

**Ateliers « réalité virtuelle ».** Le vendredi 5 janvier, de 10 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 14 h 30, la commune et La Poste proposent un atelier de réalité virtuelle à la Alt numérique. Contact : 06 88 88 56 58 ou [social@meo27.fr](mailto:social@meo27.fr).

### LA BARRE-EN-OUCHE

**Mairie.** Les services d'urbanisme ont réintégré la mairie déléguée. Contact : 02 21 41 00 12 ou [urbanisme@meo27.fr](mailto:urbanisme@meo27.fr). Le secrétariat est transféré provisoirement au 47 Grande Rue - La Barre-en-Ouche. Le service des papiers sont accessibles par créneau de rendez-vous.

## CAMPUS ÉDUCATIF JACQUES DAVIEL

# COLLÈGE L'internat d'excellence accompagne les élèves vers la réussite

Le campus éducatif Jacques Daviel possède un internat d'excellence pour les collégiens. Visite guidée d'un lieu qui veut accompagner les élèves vers la réussite.



Au mois de juin, Yann Gressus, le principal, participe à la commission pour valider les candidatures pour les futurs internes.



Dans cet espace, les internes peuvent se détendre avec la présence de fauteuils, de l'ancien piano de la salle de musique et d'un babyfoot.

« Le soir, ils ont accès à des salles de classe quand il n'y a plus personne », apprend Yann Gressus, le principal du campus éducatif Jacques Daviel de Mesnil-en-Ouche. Ils, ce sont les 28 collégiens résidant à l'internat de l'établissement scolaire.

Lors de sa création en 2020, le projet comprenait un internat labellisé « internat d'excellence » par le ministère de l'Éducation nationale. Dans l'académie de Normandie, sept collèges publics possèdent un internat. Selon le principal, les demandes ne désemplissent pas pour celui de Mesnil-en-Ouche. « Nous en avons une soixantaine pour 12 places chaque année ». Qu'est-ce que c'est ? Comment cela fonctionne-t-il ? Tour d'horizon avec le principal du campus éducatif.

### Viser l'excellence

« Ce n'est pas un internat de la seconde chance », souligne Yann Gressus, mais plutôt un lieu « qui vise l'excellence ». En effet, chaque internat « se spécialise » sur une thématique et celle choisie par le campus éducatif est « l'ambition scolaire, la réussite et l'international », décrit le principal. Des places seront réservées pour les internes du collège dans le futur lycée international Louis de Broglie à Bourg-Achard, qui aura lui-même un internat.

Pour cela, le collège propose

plusieurs dispositifs comme les classes à horaires aménagés écriture qui propose de développer l'écriture créative pendant deux ans. Côté loisirs, l'établissement multiplie les sorties et activités culturelles à Bernay et les projets avec la commune nouvelle.

Dans la sélection des profils (voir l'encadré), ce qui est privilégié est le projet de l'élève, sa motivation à réussir. « Un élève habite à Mesnil-en-Ouche, à cinq minutes en voiture ».

### Offrir un cadre

Ce que propose l'internat est un cadre de vie et de travail, cinq jours sur sept. « On va les accompagner dans leur parcours scolaire, mais aussi travailler sur leur autonomie et pour certains, les préparer à l'internat au lycée », décrit Yann Gressus.

Les internes retournent chez eux chaque vendredi soir pour revenir le lundi matin. Chambre de 28 mètres carrés, filles et garçons séparés, sanitaires communs et salle de jeux, de télé et de travail, bref les 28 élèves ont leur propre maison.

Ils sont supervisés par deux adultes, les huit assistants pédagogiques de l'école se relayent. Chaque nuit, un assistant est de garde et possède sa propre chambre et salle d'eau avec un interphone relié au portail et au système de sécurité. Les 28 internes ont aussi droit à leur

délégué, les représentant durant les réunions trimestrielles.

À 16 h 30, les collégiens deviennent des internes et suivent un programme prédéfini. De 17 h à 18 h 30, temps pour les devoirs puis temps libre. À 18 h 45, le repas puis encore un temps libre. 20 h 45, au lit. « Pour les troisièmes, on peut les laisser travailler un peu plus longtemps pour préparer le brevet ».

### Des élèves de tous milieux sociaux

Et si l'internat a été créé, c'est aussi pour faire rayonner les enfants du territoire, notamment ceux en milieu rural. En effet, le principal tient à avoir des élèves de tous milieux sociaux. C'est le cas de certains internes venant du quartier de La Madeleine à Évreux, classé comme quartier prioritaire de la politique de la ville (dit QPV). Il y a aussi ceux dont les parents ne peuvent pas offrir un suivi scolaire. Travail avec horaires décalés, ceux qui ont arrêté l'école tôt, « l'internat est aussi une solution pour répondre aux problèmes de mobilité des parents ».

Depuis cette année, le Département a décidé d'ouvrir les candidatures au reste de la France. « J'ai déjà reçu une vingtaine d'appels de région parisienne et de l'Orne. J'ai aussi eu un appel d'une famille de Loire-Atlantique qui a pour projet de s'installer dans la région et

a choisi Mesnil-en-Ouche pour son école. »

Et le coût ? 1 600 euros par an. « On a décidé de mettre à disposition les linges pour que tous les enfants soient à égalité », précise le principal. En fonction des bourses, le coût peut descendre à 800, voire 0 euro pour l'échelon 3.

« Souvent, les parents ne le savent pas et font un blocage en disant qu'ils n'ont pas les moyens, alors qu'il y a des dispositifs pour les aider. »  
YANN GRESSUS

Alors que l'ancien collège était voué à la fermeture, le principal sait l'importance d'attirer de nouveaux élèves dans l'établissement et sait l'atout de cet internat. Ce n'est pas sans raison qu'il communique autant sur les réseaux sociaux. « Nous n'avons aucune certitude sur le nombre total d'élèves dans l'établissement, mais grâce aux internes, on complète nos effectifs chaque année. »

• Lina Tran

■ Pour tout renseignement : 02 32 44 36 86 ou 0271121X@ac-rouen.fr.

■ Inscription sur [www.ac-normandie.fr/campus-educatif-a-mesnil-en-ouche-123416](http://www.ac-normandie.fr/campus-educatif-a-mesnil-en-ouche-123416).

## Comment se déroule le processus de sélection ?

Pour intégrer un internat, chaque élève doit envoyer un dossier de candidature à l'académie, dès le mois de décembre. Il est composé de plusieurs éléments : des résultats scolaires, de deux lettres de motivation (de l'enfant et des représentants légaux), d'un bilan réalisé par le professeur principal, du CPE et d'un assistant social et de l'avis de son chef d'établissement. Pour les 6<sup>e</sup>, les dossiers sont acceptés jusqu'au mois de mars et le mois de mai pour les autres niveaux. Les familles ont droit à une visite guidée des lieux.

Pour seulement une douzaine de places libres chaque année,

Yann Gressus a décidé de centrer sa sélection sur la motivation de l'élève. « On veut que l'enfant, mais aussi les parents soient en accord avec le projet », mais « c'est bien les parents qui ont le dernier mot ».

À la fin du mois de mai, la commission se réunit pour sélectionner les candidats. Elle est composée de représentants de l'académie, du Département et du campus éducatif. Une liste d'attente est mise en place pour qu'à chaque place vacante, un nouvel élève arrive. « On peut être appelé à n'importe quel moment de l'année ».